

« SUBVENTION AUX PROJETS CITOYENS « YOU » EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

Année 2026

1. IDENTITE DU PORTEUR DE PROJET

Entité (nom et adresse) : YVETOT TENNIS CLUB

Personne contact : DELPHINE RICHIER-LEBAILLY

Fonction : CO-PRÉSIDENTE

Adresse : 11 RUE PIERRE DE COUBERTIN -76190 YVETOT

Adresse électronique : delphine.treso.ytc@gmail.com

Téléphone : 06.25.4356.42

2. DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé : Installation d'une fontaine à eau raccordée au réseau pour réduire les déchets plastiques et améliorer l'accueil des usagers.

Objectif(s) :

- Réduire la production de déchets plastiques liés à la consommation de bouteilles d'eau.
- Mettre à disposition une source d'eau potable accessible à tous les usagers.
- Améliorer les conditions d'accueil et de pratique sportive.
- Sensibiliser les publics, notamment les jeunes, aux pratiques écoresponsables.

Description du projet et de sa faisabilité technique (10 lignes max) :

Le projet consiste à installer une fontaine à eau raccordée au réseau dans le club, lieu central de passage pour les adhérents, les scolaires et les visiteurs. L'équipement choisi fonctionne par filtration et distribution d'eau tempérée ou fraîche. Le raccordement est techniquement réalisable grâce à la présence d'une arrivée d'eau et d'une évacuation déjà existantes. L'installation sera assurée par un prestataire spécialisé, garantissant la conformité sanitaire et la mise en service. Le projet ne nécessite pas de travaux lourds et peut être déployé rapidement.

Public cible : Adhérents du club, scolaires, familles, visiteurs lors des compétitions.

Nombre : Plus de 800 personnes par an

Tranche d'âge : De 4 à 80 ans.

Localisation (ex : tout le territoire, le quartier...) : Yvetot Tennis Club (territoire CCYN).

Date de lancement envisagée : Juin 2026.

Durée envisagée : Pérenne.

En quoi ce projet contribue-t-il à la transition écologique du territoire ?

L'installation de cette fontaine permettra de diminuer significativement l'usage de bouteilles plastiques au sein du club, estimé à plusieurs milliers d'unités par an. Le projet encourage l'utilisation de gourdes réutilisables et participe à la réduction des déchets sur le territoire. Il contribue également à la sensibilisation des jeunes pratiquants et de leurs familles aux gestes écoresponsables. L'action s'inscrit pleinement dans les objectifs de sobriété et de réduction des déchets portés par la CCYN.

Quels sont les objectifs poursuivis et les résultats attendus ?

(si possible, donner des éléments chiffrés : nombre de personnes touchées...).

- Réduction d'environ 80 % des bouteilles plastiques utilisées lors des entraînements, stages et compétitions.
- Sensibilisation de plus de 800 usagers par an à l'importance de limiter les déchets.
- Mise à disposition d'un accès permanent à l'eau potable, améliorant le confort et la santé des pratiquants.
- Contribution à l'image d'un club engagé dans la transition écologique.

3. ELEMENTS FINANCIERS

Identification des grandes lignes de dépense et estimation budgétaire (préciser HT ou TTC). Vous pouvez ajouter des lignes.

Nature de la dépense	Montant (€)	Recettes prévisionnelles	Montant (€)
Achat de la fontaine (TTC)	1200€	Subvention sollicitée	960
Installation / raccordement	300€	Auto-financement du club	640€
Maintenance annuelle	100€		
TOTAL	1600€	TOTAL	1600€

4. COMMUNICATION PREVUE

Y a-t-il des actions de communication envisageables ? Sous quelle forme ? À quelle période ?

- Information des adhérents via les supports internes du club (affichage, site, réseaux sociaux).
- Mention du soutien de la CCYN lors de l'installation et dans les communications associées.
- Valorisation du projet auprès des écoles partenaires et des familles.

5. COMMENTAIRES

Souhaitez-vous porter à notre connaissance des éléments complémentaires ?

Le Yvetot Tennis Club mène depuis plusieurs années une démarche active en faveur du développement durable. Cette niveau Or, avec un score de 377 points, comme indiqué dans la notification officielle :

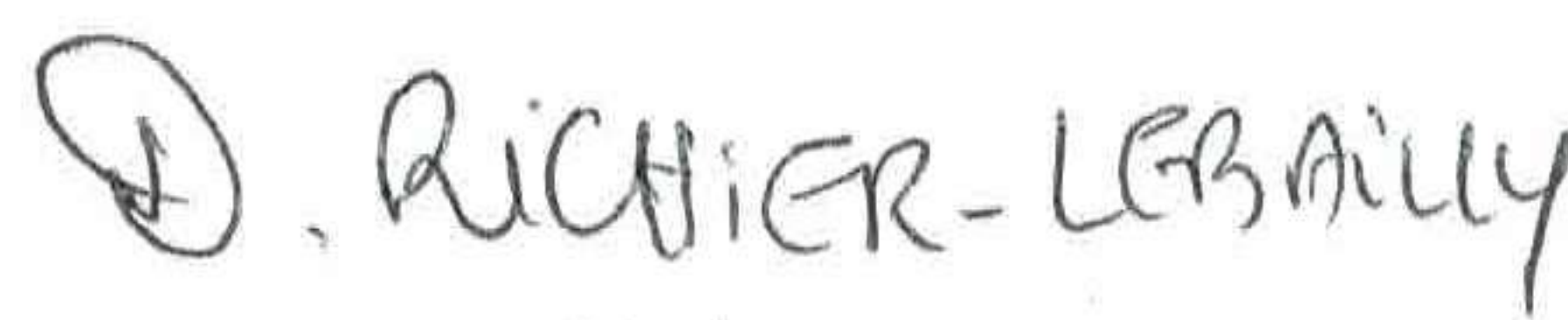
L'installation d'une fontaine à eau raccordée au réseau s'inscrit dans la continuité de cet engagement et renforce les actions déjà mises en œuvre en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

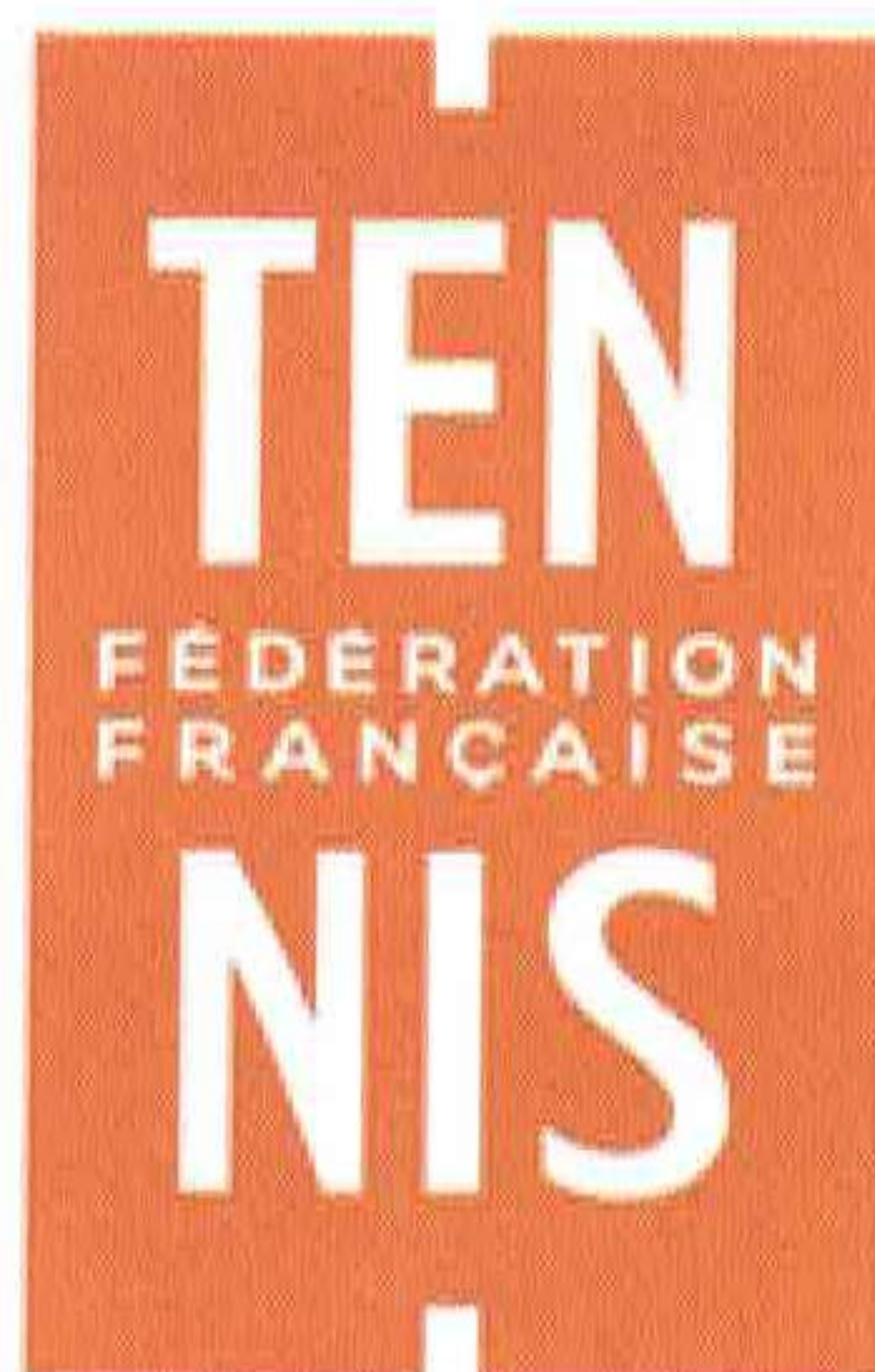
6. ATTESTATION DE RESPECT DU REGLEMENT

En demandant la subvention, j'atteste respecter le règlement de l'Appel à projet citoyen 2026 dans le cadre du projet soumis à la CCYN.

Fait le 13 / 03 / 2026 à YVETOT

Signature


Yvetot Tennis Club
11 rue Pierre de Coubertin
76190 YVETOT
☎ 0277039750



DELPHINE
RICHIER-LEBAILLY

YVETOT TENNIS
CLUB

Club n° 58760134

Paris, le 13 janvier 2026

Chère Madame,

J'ai le plaisir de vous informer que le jury de la FFT vous a accordé le label Club FFT engagé.

Ce label atteste de l'engagement de votre club en faveur du développement durable et votre score de 377 points vous fait atteindre le niveau Or, ce dont je vous félicite chaleureusement.

Vous trouverez en pièce jointe la charte graphique du label Club FFT engagé qui fixe les règles d'utilisation du logo que vous pouvez intégrer sur tous vos supports d'information ou de communication.

Ce label figurera désormais sur votre fiche club de l'application Ten'Up. Vous recevrez également une plaque que vous pourrez apposer dans votre club.

La FFT reste, bien entendu, à votre disposition pour toute précision ou information quant au label.

Je vous présente à nouveau toutes mes félicitations pour votre engagement et vous souhaite une pleine et entière réussite dans la poursuite de votre projet.

Je vous prie de croire en l'expression de mes plus sportives et cordiales salutations.

Dominique Decoux

Vice-Présidente en charge de l'intégrité, de l'inclusion et de la RSO